



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique: le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

LA POSITION ENONCIATIVE COMPLEXE D'UN ECRIVAIN D'AFRIQUE FRANCOPHONE LE CAS D'HUBERT FREDDY NDONG MBENG

Cécile Van den Avenne

Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines – Lyon

La littérature francophone écrite en Afrique sub-saharienne et centrale, pour être distribuée et diffusée, est majoritairement publiée en France, par des maisons d'édition française. Cette contrainte d'ordre économique a pour conséquence, pour les écrivains africains francophones, la possibilité d'être lus par deux types de lecteurs : des lecteurs africains lettrés en français, des lecteurs français. Cette double lecture s'inscrit parfois dans le texte. Dans le traitement qu'ils proposent aussi bien de la réalité décrite que des variétés de langue travaillées, les auteurs oscillent souvent entre connivence (mots donnés tels quels, référents culturellement marqués non explicités) et didactisme (notes en bas de page, glossaire...).

D'un point de vue linguistique, la littérature francophone d'Afrique s'est longtemps caractérisée, dans le sillon tracé par les écrivains de la négritude, par son académisme. Les ouvrages d'introduction et les critiques citent très souvent le roman d'Ahmadou Kourouma, *Les soleils des Indépendances*, publié en 1968 (d'abord au Canada parce que refusé par les maisons d'édition française, puis au Seuil) comme marquant une rupture dans le rapport à la langue française entretenu par les écrivains francophones post-coloniaux (accompagnant un changement dans le regard français post-colonial sur la littérature africaine). Bien moins connu du grand public, les ouvrages de Sylvain Bemba au Congo¹, ou de Patrice Nganang au Cameroun témoignent d'une volonté d'écriture en français endogène, ou plutôt d'un travail linguistique et stylistique à partir du français populaire, et qui en donne ce qui est une représentation. A l'inverse, en Afrique anglophone, est publié, dès 1952, l'ouvrage d'Amos Tutuola *The palm-wine drinkard and his palm-wine tapster in the dead's town*, qui plut tant à Queneau qui en a fait une traduction en français (*L'ivrogne dans la brousse*), caractérisé linguistiquement par son usage d'un anglais populaire à la syntaxe non normée. Alors que dans le domaine francophone, toutes ces écritures restent singulières et isolées, s'écrivent en Afrique anglophone des poèmes, pièces de théâtre, romans, entièrement en pidgin².

¹ On peut citer par exemple *Foutu monde*, Clé, 1979.

² Il est d'ailleurs intéressant que ce soit à travers l'exercice de traduction de ces ouvrages en pidgin que certains écrivains expérimentent une écriture en français populaire d'Afrique. On peut ainsi citer le très beau et très intéressant travail de traduction fait par Samuel Millogo et Amadou Bissiri de *Sozaboy* de Ken Saro Wiwa, Paris, Babel, 1998 (pour une analyse de ce travail de traduction, voir Prignitz, 2001c). On peut dire cependant que dans le cas de Ken Saro Wiwa, comme dans celui de Bemba ou Nganang, on a affaire à ce qui est un jeu savant de la part d'auteurs qui par ailleurs possèdent parfaitement la forme standard de la langue. Même si l'authenticité de la

La publication, en 1992, aux Editions Sépia³, avec l'aide du Ministère français de la Coopération et du Développement et la participation du Centre Culturel Français de Libreville (Gabon) de l'ouvrage d'un jeune homme de dix-neuf ans, Hubert Freddy Ndong Mbeng, lycéen librevillois déscolarisé, intitulé *Les Matitis*, opère un démarquage, dans la mesure où cet ouvrage témoigne d'un usage non normé de la langue⁴. Cette publication est restée confidentielle, et l'ouvrage est un ouvrage mineur (en tant que la distinction majeur / mineur est sociologiquement construite) dans le champ littéraire. Cependant, cette initiative encourage d'autres types de texte que les textes qui constituent canoniquement le domaine littéraire francophone africain.

Le Gabon, dont est originaire Ndong Mbeng, est un pays africain de l'aire francophone caractérisé par un très fort taux d'urbanisation (70%). La population urbaine est concentrée principalement à Libreville et Port-Gentil, ces deux villes attirant une forte émigration tant de population indigène que de population étrangère. En l'absence de langue véhiculaire indigène, c'est le français qui remplit cette fonction, et particulièrement en ville. Il n'est donc pas seulement langue de prestige, langue de l'école, du pouvoir politique, du pouvoir économique, il est également langue de la rue. Cette particularité a pour conséquence la mise en présence de variétés différentes de français, fortement différenciées, entre le pôle du français normé et le pôle du français populaire, les usages étant confrontés à une variation diastratique et diaphasique (ou stylistique, pour reprendre la terminologie de Labov). Cette donnée est importante pour comprendre le statut du texte dont il est question ici et son travail de la langue.

Ndong Mbeng est un enfant des *matitis*, terme par lequel on désigne à Libreville les quartiers d'« habitat spontané ». C'est le titre qu'il a choisi pour son récit. *Les matitis* n'est pas un roman, il n'est pas non plus un texte purement documentaire. Il est un *récit urbain* qui insère des éléments narratifs exemplaires au sein d'un texte descriptif et qui propose un parcours dans la Libreville de « derrière les façades » :

« Comment découvrir un matiti à Libreville ? On s'arrête dans une rue populaire, on passe derrière les toutes premières maisons qui y sont en bordure. » (p. 9).

Ce texte, que l'on pourrait dire au genre incertain⁵, qui invente une nouvelle forme d'écriture documentaire, est par ailleurs un texte linguistiquement hétérogène où se trouvent co-présents des discours, des mots, des façons de dire appartenant à des espaces discursifs différents.

L'hétérogénéité du texte est d'abord une hétérogénéité de langue. Le récit est écrit dans un français châtié, dans un style parfois ampoulé, contaminé par des syntagmes stéréotypés. L'auteur par ailleurs utilise de nombreux mots d'argot et de français populaire librevillois, dont l'insertion dans le texte est très souvent signalée (guillemets, notes en bas de page, modalisations autonymiques), mais pas toujours.

On peut proposer une approche de l'hétérogénéité du texte par la position énonciative complexe de Ndong Mbeng, qui traduit une socialisation hétérogène : jeune homme grandi dans les *matitis*, il a cependant été scolarisé jusqu'au lycée et il écrit un texte qui se donne à lire, par le travail d'écriture opéré, comme un texte littéraire (il ne s'agit pas d'un simple texte

biographie de Tutuola (planton autodidacte) a parfois été mise en doute, il semblerait qu'il s'agisse là d'une écriture « naturelle ».

³ spécialisées en littérature francophone d'Afrique et des Antilles, mais qui publient également des guides de ville, à l'usage des expatriés français essentiellement.

⁴ L'éditeur tient d'ailleurs à préciser dans une note introductive : « On a respecté, dans le présent ouvrage, des particularités de syntaxe et de vocabulaire qui relèvent soit de l'invention de l'auteur, soit du français populaire parlé à Libreville. »

⁵ Entre récit documentaire, fiction, pamphlet et poésie parfois. Ainsi, l'écriture de Ndong Mbeng est marquée stylistiquement par des phénomènes de répétitions et amplifications qui ponctuent le texte et lui donnent une force poétique au ton parfois pamphlétaire (voir l'introduction marquée par des traits d'oralité déclamatoire).

de témoignage) en français (qui est au Gabon langue officielle et langue de l'enseignement, mais également langue véhiculaire en ville⁶). D'une certaine manière, Ndong Mbeng est, socialement, à la frontière entre deux mondes, et son écriture s'en ressent. Par ailleurs, il écrit à la fois pour le Librevillois, le Gabonais, pouvant lire ce texte en français, Gabonais cultivé, peut-être comme lui « à la frontière », et pour un lecteur francophone non gabonais, ne connaissant pas les réalités socio-économiques de Libreville. Ainsi, on peut considérer Ndong Mbeng comme un passeur (statut que lui confère sa position « à la frontière »). De ce fait, l'hétérogénéité du texte de Mbeng tient à cette incertitude quant à « pour qui écrire », qui fait que le ton oscille entre connivence et didactisme, construisant des « figures de lecteur » différentes.

Ce qui m'intéresse est de repérer dans le texte l'inscription de cette position énonciative complexe. D'une part à travers les jeux de déconstruction/construction de stéréotypes. Et d'autre part, à travers la *représentation* dans le texte de l'hétérogénéité qui le constitue. Cette hétérogénéité en effet est toujours montrée, à travers différents phénomènes de modalisations autonymiques (je reprends ici le terme de J. Authier-Revuz) : guillemets, notes en bas de page, énoncés métadiscursifs, et par l'insertion de discours rapportés.

1. Un récit documentaire : construction/déconstruction de stéréotypes

Ce texte se donne à lire comme un texte de dévoilement, qui propose un savoir autre sur la ville de Libreville, construit de l'intérieur. Il présente, à travers ce dévoilement, toute l'épaisseur des multiples discours sur Libreville, qu'il prend en charge pour parfois les repousser. Le texte de Ndong Mbeng est donc un texte polyphonique, au sens bakhtinien du terme, mais aussi un texte critique qui opère des choix au sein de ces voix multiples qu'il laisse entendre.

Plusieurs procédés linguistiques de déconstruction de stéréotypes, creusant une distance entre l'énonciateur et son énoncé (mise à distance qui peut se faire sur le mode de l'ironie) peuvent être repérés au fil du texte. Les modalisateurs d'une part (adverbes, adjectifs ou verbes) sont nombreux et ponctuent en quelque sorte le texte de Ndong Mbeng. Certaines utilisations du conditionnel également sont intéressantes à repérer en tant que procédé de mise à distance d'un discours rapporté. Ainsi dans l'exemple suivant : « *un matiti comme celui de Derrière la Prison rimerait avec l'ethnie fang* » (p. 11, c'est moi qui souligne), l'utilisation du conditionnel permet de signaler le discours commun, sans que ce discours soit assumé par l'auteur.

Le fait de donner à lire, tout en les repoussant, les discours communs qui circulent en ville permet à N. M. de donner de l'épaisseur discursive à son texte, tout en étayant son processus de dévoilement. Il construit ici son discours contre le discours commun, opposant souvent aux propos stéréotypés qui circulent une approche qui se veut phénoménologique. Ainsi, pour poursuivre sur le même exemple, plus loin dans le texte, il écrit : « *on finit par constater que tous les matitis de Libreville n'ont à aucun moment une ethnie qui leur est propre.* » (p. 11).

Par ailleurs les discours communs sur la ville sont signalés comme discours rapportés⁷ par différents autres procédés. Cette signalisation permet ensuite à N. M. de construire un autre discours qui lui est propre.

⁶ A Libreville coexistent une dizaine de groupes linguistiques différents, surtout bantous, divisés en plusieurs langues. Il faut y ajouter les langues d'immigration de migrants venus d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

⁷ « *Le discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non* » (Rosier, 1999 : 125).

Les exemples sont multiples. Je propose ici de regarder de plus près trois cas : la substitution discursive d'images qui caractérise le chapitre introductif, ce que j'ai appelé la construction d'un parcours stéréotypé dans les *matitis*, et la construction d'une représentation de Libreville comme ville d'immigration.

De la ville paradisiaque aux *matitis* : substitution d'images

Dans l'introduction du récit, une phrase est répétée cinq fois. Trois fois en début de paragraphe, une fois en clôture de l'avant dernier paragraphe, une fois au milieu du court paragraphe final. Cette phrase est :

« *Libreville, la capitale gabonaise, mérite d'être appelée une ville moderne, splendide, superbe et même peut-être à la limite paradisiaque* » (c'est moi qui souligne).

La modalisation verbale «*merite d'être appelée*» présente l'énoncé comme discours rapporté et le sémantisme du verbe, positif, laisse entendre que l'énonciateur souscrit à l'assertion. Dans les deux premiers paragraphes où la phrase apparaît, la description qui suit confirme cette affirmation. Tout d'abord, à travers un parcours énumératif des différents quartiers chics de la ville, ensuite à travers la description du point de vue depuis la plage au coucher du soleil. N. M. convoque alors une parole autre pour confirmer cette représentation de Libreville :

« *On finira, sans aucun doute possible, par dire comme l'avait chanté le gabonais Makaya Mandingo que Libreville au coucher du soleil est comme Miami, la très belle américaine.* »

Ce consensus, et l'image idyllique qu'il véhicule, se fissurent dans le troisième paragraphe de ce chapitre, lorsque la phrase, devenue syntaxiquement syntagme sujet, thème d'un énoncé qualificatif, fait l'objet d'une dénonciation :

« *Libreville, la capitale gabonaise, mérite d'être appelée ville moderne, splendide, superbe et peut-être à la limite paradisiaque, n'est qu'un très beau folklore qui commence dans les élégants édifices publics, continue dans les beaux lieux et vient s'arrêter seulement dans les beaux quartiers.* »

Le déplacement syntaxique change le statut de l'énoncé : il signale le syntagme comme un élément discursif non assumé par l'auteur-énonciateur, rapporté implicitement à un espace discursif autre, espace discursif repoussoir contre lequel va se construire le discours de N. M.

Au discours mystificateur, non explicitement rapporté à une instance de discours précisément identifiée, mais relayé par exemple par la chanson de variété, N. M. oppose une approche phénoménologique : «*en regardant la réalité telle qu'elle s'impose tous les jours dans la capitale gabonaise* ». Cette approche phénoménologique est relayée par un autre type de discours : celui qui se réfère au savoir commun partagé par tout Librevillois.

« *Parce que si on va plus loin, on risquera d'atteindre ceux qu'on appelle communément dans la capitale gabonaise : les matitis. Où Libreville n'est plus moderne, superbe, splendide et encore moins, paradisiaque.* » (p. 7 ; c'est moi qui souligne).

Ce savoir commun partagé est ici convoqué par la modalisation méta-énonciative «*qu'on appelle communément dans la capitale gabonaise*», qui signale l'introduction dans le discours d'un mot non standard, appartenant au français de Libreville : *matitis*. C'est à ce savoir commun, qui va au-delà des apparences, que se réfère N. M. L'utilisation du mot *matiti*, ici introduit pour la première fois dans le récit, participe de ce dévoilement, en tant qu'il est le mot qui dit la réalité (je reviendrai plus loin sur cette question du rapport entre les mots et le réel décrit). Dans la phrase qui clôt cet avant dernier paragraphe, il substitue à *merite d'être appelée* le syntagme verbal *n'est plus*, passant du plan du discours rapporté à celui de l'assertion négative, niant la réalité de la description.

Dans le court paragraphe conclusif de cette introduction, le syntagme est une dernière fois remanié. Le thème *Libreville* est remplacé par le thème *image*, l'énoncé est transformé en syntagme nominal : la description de Libreville mise en cause est une réalité de façade.

« *Les matitis qui se cachent derrière l'image d'une ville moderne, splendide et même à la limite paradisiaque.* »

Cet énoncé répété, transformé, sert donc à construire une image, une représentation, celle de la Libreville de façade. Il disparaît de la suite du récit pour n'être repris qu'à la fin, dans la conclusion, selon un phénomène de citation à l'intérieur du roman :

« *La majorité des Librevillois dans les matitis même si ceux ci n'apparaîtront à chaque fois que la capitale gabonaise se voudra moderne, splendide et à la limite paradisiaque.* »

Libreville est ici posée en agent, d'un verbe de volonté au futur : cette image est celle que veut se donner d'elle-même *la capitale gabonaise* (ses dirigeants, ses notables, ceux qui font de cette ville une capitale et non ceux qui vivent dans les interstices ?).

Le syntagme est effacé par un autre énoncé récurrent qui construit une image opposée, celle de la Libreville de derrière les façades. Cet énoncé est celui qui sert de sous-titre au récit : *les univers en contre-plaqué, en planches et en tôle de Libreville*.

On trouve dans tout le récit 65 occurrences de ce syntagme, qui sert d'élément-matrice à chaque début de chapitre (à l'exception des deux premiers qui mettent en place le décor) :

Chap. III, IV, V, VI, VII : Le jour se lève dans les matitis, les univers (...); Chap. VII : La nuit tombe dans les matitis, les univers (...); Chap. IX : Des jours et des jours se lèvent dans les matitis, les univers (...); Chap. X : Les matitis, les univers (...).

Par ailleurs, les différents éléments qualificatifs du syntagme sont utilisés, au fil du récit, pour la description des habitations des *matitis*, par exemple « *des maisons en contre-plaqué, en planche et en tôle* » (p. 9), avec des variations possibles : « *en vieux contre-plaqué, en vieille planche et en vieille tôle* » (2 occurrences). Nombreux sont également les phénomènes de citations internes au texte (noter les guillemets) qui reprennent des éléments de ce syntagme récurrent :

maison du style « tôle en bas, tôle en haut » (p. 13)

style « planche en bas, tôle en haut » (p. 14)

style « vieilles tôles, vieilles planches en bas, tôles rouillées en haut » (p. 19)

style « vieilles tôles en bas, vieilles tôles en haut » (p. 61, p. 69)

Et la récurrence va parfois de pair avec des phénomènes d'amplification :

style « vieilles planches et vieilles tôles en bas, vieilles tôles sur lesquelles sont posés des gros cailloux afin que le vent ne les emporte pas en haut » (p. 82)

Ce syntagme construit une image, une représentation des *matitis* ; par la réitération, cette image devient au fil du récit un savoir partagé par l'auteur-narrateur et son lecteur. Se crée alors une connivence, que l'on pourrait nommer *intra-textuelle*⁸. La figure de lecteur qui se construit donc dans ce texte est celle d'un lecteur étranger à la réalité des *matitis* mais familier de la réalité librevilloises et des discours qui y circulent.

Un parcours stéréotypé dans les *matitis*

Dans le chapitre II, Mbeng convie son lecteur à un parcours-modèle dans un *matiti*, un stéréotype qu'il construit de parcours dans un *matiti*. Ce parcours stéréotypé, ici développé sur tout un chapitre, est ensuite repris deux fois, de manière résumée.

⁸ « Dans le cas de la connivence intra-textuelle, la communauté mise en oeuvre est celle qu'instaure le fonctionnement même du texte ou de l'échange verbal et de l'espace de mémoire partagée - celle du déjà dit précédant linéairement le hic et nunc » (Authier-Revuz, 1995 : 309).

Le parcours fait alterner description d'éléments physiques propres aux *matitis* (l'entrée en passant derrière les façades qui bordent la rue, la traversée par les pistes qui se faufilent à travers le *matiti*, les ponts sur les fossés, les pentes à grimper, le marché, les bistrot, les maisons avec une pancarte à louer, les affiches de partis politiques) et rencontre de personnages « typiques » (qui constituent des modèles de personnages mais également des exemples caractéristiques faisant « couleur locale ») : les *arranger-arranger* ghanéens, les Maliens boutiquiers, le patron d'une briqueterie, Malien employant des Equato-Guinéens, la *bédoumière* (marchande de gâteaux malienne ou sénégalaise), le *coupé-coupé* (vendeur de viande braisée).

Ce long parcours sur un chapitre, ponctué d'explications sur des mots de vocabulaire et des réalités sociologiques propres aux *matitis*, est repris, résumé en fin de chapitre, renforçant la construction stéréotypique de l'objet « parcours dans un *matiti* » :

« La même piste qui continue (...) et par laquelle on passe à côté d'une maison où sont affichées les informations des partis politiques concernant leurs militants et celles des propriétaires de bicoques qui désirent mettre des chambres ou la maison entière en location. La piste qui continue et par laquelle on atterrit chez un Malien, passe devant un bistrot, avale une montagne, circule sur des planches servant de pont payant, atterrit au petit marché, à la briqueterie, au coupé-coupé, à la bédoumerie (...). » (p. 20).

Le même parcours est repris au chapitre IV, suivant un trajet non plus exemplaire mais donné comme « réel » du *matiti* de Derrière la Prison à celui de Derrière l'école normale :

« Sur la piste on rencontre Michaël Jackson et Justice, les arranger-arranger du matiti. On passe devant le Malien Cissé avant de marcher sur une petite planche qui sert de pont. Celui-ci n'est pas du tout payant. On avale une montagne puis on atterrit au bistrot de Nvom'Essolo. On arrive chez un autre Malien encore, en face duquel se trouve une briqueterie, celle de Cissoko, un Burkinabé qui emploie des "Equatos". La piste continue puis on arrive au bistrot "Alalango", on dépasse celui-ci puis on passe devant la principale bédoumerie du coin. Après celle-ci, on arrive au petit marché qui fait face à un coupé-coupé. La piste continue puis on lit, affichée sur un lampadaire une information des militantes et militants du FAR, le Forum Africain pour la Reconstruction⁹. C'est la même piste prise depuis le début qui continue toujours. Puis soudain quelqu'un annonce qu'on est dans un autre matiti. » (p. 30).

L'actualisation du stéréotype (l'auteur quitte à ce moment du récit la description pour insérer un passage narratif) se fait par l'utilisation des noms propres (qui peuvent être réels tout comme ils peuvent être stéréotypés¹⁰).

L'univers des *matitis* est donc décrit à la fois comme un univers physique : habitation de tôle, carton et contre-plaqué, montagne, pont sur des ruisseaux d'ordures, et comme un univers social avec des lieux sociaux (ou de sociabilité) : bistrot, petit marché, briqueterie, *coupé-coupé*, et peuplé de personnages fortement insérés dans le *matiti* : le Malien, la *bédoumière*, les *arranger-arranger*.

La description de cet univers fonctionne sur une connivence extra-textuelle¹¹ avec le lecteur, par la référence à des éléments quotidiens de la vie librevilloise, apportant ce plaisir non pas de l'exotisme mais du reconnaissable (un peu à la manière dont certains lecteurs contemporains de Perec peuvent éprouver du plaisir à reconnaître les éléments de la liste *Je me souviens*). Certains éléments d'autre part ne sont entièrement « lisibles » que par des lecteurs gabonais et font d'autant plus appel à cette connivence extra-textuelle, cette

⁹ C'est un parti d'opposition.

¹⁰ De même au chapitre III, lorsqu'il parle d'Omar, le Malien du coin et de Fanta, la *bédoumière* du *matiti* (p. 26).

¹¹ « Les communautés que requièrent les allusions à du déjà-dit extérieur relèvent d'un lien supplémentaire, indépendant du fonctionnement de la co-énonciation, et conditionnant celle-ci. Il y a non pas production de connivence dans l'espace d'un échange, mais exigence de cette connivence comme condition de l'échange (...) » (Authier-Revuz, *op. cit.* : 309).

connaissance partagée de la réalité librevilloise par le narrateur et le lecteur. Ainsi, la référence qui est faite aux affiches politiques, sans que soit précisé qu'il s'agit toujours de partis d'opposition. Par ailleurs, le narrateur, par la répétition, à effet humoristique, crée une connivence intra-textuelle avec son lecteur.

Construction d'une représentation de Libreville comme ville d'immigration

L'*incipit* du récit est une description du Gabon comme pays d'immigration, et de Libreville comme ville d'immigration :

« Depuis son ouverture économique d'il y a jadis, le Gabon, ce petit pays d'Afrique centrale attire encore et encore de nombreux Béninois, Burkinabés, Camerounais, Congolais, Ghanéens, Maliens, Nigériens, Sao-Toméens, Sénégalais et d'autres encore. Et tous ces nombreux "frères" viennent donc dans le pays chercher richesse parce que celui-ci réussit encore à préserver son appellation de "petit Eldorado". Richesse et liberté, toutes sortes de libertés il faut dire. Justement parmi ce flot d'immigrés qui, il faut aussi le croire, déferlent au Gabon par vagues successives, la peine vaut de ne pas citer les Equato-Guinéens. Ceux-là même qui n'ont pas pu trouver mieux que de prétendre que leur pays, la Guinée équatoriale, est la dixième province du Gabon. Et lorsqu'on sait que le pays n'en compte, officiellement, que neuf, alors, on leur murmure familièrement l'appellation de "G.10"...

Ce qui fait que Libreville, sa capitale, devient le rendez-vous tout à fait privilégié non seulement de toutes ces populations mais aussi et surtout, tout de même, des populations qu'apportent l'exode des provinces. » (pp. 5-6).

Ce récit urbain place donc d'emblée la ville sous le signe du multiculturel. Le *leitmotiv* qui ponctue tout le récit est : « les "frères" qui ont traversé savane et forêt pour venir "chercher la vie" au Gabon. Les différents personnages stéréotypés qui peuplent l'univers des *matitis* sont tous des immigrés : ghanéens, et surtout maliens et équato-guinéens. Le parcours dans les *matitis*, décrit ci-dessus, est l'occasion pour N. M. de construire un certain nombre de personnages stéréotypés d'immigrés : les Ghanéens *arranger-arranger*, le Malien boutiqueur, la Sénégalaise *bédoumière*. Ces différents stéréotypes sont repris à l'inter-discours librevillois, mais leur présentation non modalisée les donne comme « allant de soi ». La reprise de ces stéréotypes tout au long du récit crée, par connivence intra-textuelle, un savoir commun partagé par le narrateur et le lecteur.

Ainsi, la réitération du syntagme *Malien du coin* (quatre occurrences du terme p. 17, huit occurrences du terme dans tout le récit), faisant sans doute référence à une manière de dire librevilloise (mais non signalée comme telle dans le texte, contrairement à d'autres syntagmes que nous verrons dans la seconde partie) participe de cette construction d'une représentation partagée par le narrateur et le lecteur.

Les Equato-Guinéens bénéficient dans le récit d'un traitement particulier. Tout d'abord à travers une appellation surmarquée : « très très frères », qui se démarque de l'appellation attachée aux autres immigrés simplement indexés comme « frères ». La surqualification par redoublement de l'adverbe, à effet comique, met en place une connivence extra-textuelle qui joue sur l'ironie (la présence de la population équato-guinéenne est un point « sensible » de la réalité sociologique librevilloise, cette population n'a pas le même statut que les autres populations immigrées¹²). Elle met également en place, par la réitération du terme et l'omniprésence des Equato-Guinéens dans le récit, une connivence intra textuelle.

Mis à part le Malien, également signalé comme « maloche » dans le récit, les Equato-Guinéens sont ceux qui bénéficient du plus grand nombre de désignations : G.10, Equato,

¹² 20 % des étrangers présents au Gabon sont des Equato-Guinéens, ce qui représente le plus fort pourcentage des étrangers présents à Libreville (source : recensement de 1993). Par ailleurs, ils sont particulièrement stigmatisés socialement, ils sont par exemple réputés dangereux (Eyeang, Makaya : 2001).

Man Equato. Un long développement est consacré à la description de « leur » *matiti*, celui d'Atsibe Nsot :

« Lorsqu'on associe matiti et immigrés qui déferlent à Libreville, on risque de marquer la particularité des “très très frères” équato-guinéens qu'on appelle tout courtement “les équatos”. Parce que ceux-ci n'ont pas tardé à faire d'un matiti entier de Libreville leur matiti de prédilection, leur matiti privé, à tel point que ce matiti, Atsibe-Nsot, bien sûr, mérite sans aucun doute qu'on parle de lui.

De son ancien nom, Avea, le matiti est devenu Atsibe-Nsot, nom donné par les “Equatos” au fur et à mesure qu'il devenait leur propriété privée, leur résidence privée. Atsibe-Nsot qui signifierait en dialecte fang “piétiner la chaussure”. Piétiner la chaussure d'un “équato” en plein Atsibe-Nsot, voilà exactement la chose qui ne se fait jamais dans ce matiti. (...) Et c'est peut-être une façon de rimer “équato” ou “man équato” avec “élément très dangereux” (...) les Equato-Guinéens, des gens pourtant plus dynamiques que ces autres immigrés qui déferlent sur Libreville, savent être très dangereux. Et ce qui fait qu'Atsibe-Nsot, leur matiti privé a une très mauvaise réputation qui sonne dans la tête de tous les Librevillois. » (pp. 11-12).

Ce texte qui joue constamment sur la connivence entre narrateur et lecteur, oscille en fait entre une connivence intra textuelle et une connivence extra textuelle (qui repose sur un savoir partagé extérieur à l'énoncé, ici le texte). C'est particulièrement visible dans la signalisation des mots et discours autres ou extérieurs.

2. L'insertion représentée dans le texte de mots non standard : une fonction interactive. Ndong Mbeng « passeurs de mots »

N. M. fait une utilisation surabondante des guillemets, il utilise également fréquemment les notes en bas de page. Le texte, par ailleurs, est ponctué de commentaires métadiscursifs, accompagnant certaines de ces indexations. Ces guillemets, notes en bas de page et commentaires métadiscursifs signalent des mots non standard insérés dans le texte. Le traitement de la variation langagière se fait donc le plus souvent sur le mode d'une hétérogénéité montrée.

L'utilisation des guillemets et notes en bas de page par les écrivains africains de langue française a été signalée par certains auteurs comme la marque de la conscience d'une faiblesse (en sociolinguistique, on dirait la marque d'une insécurité linguistique) face à des lecteurs francophones «hexagonaux». J.C. Blachère souligne ainsi la différence de traitements des africanismes dans les ouvrages de Henri Lopès, par exemple, qui signale tout mot non standard par des guillemets ou des italiques et dans ceux d'Ahmadou Kourouma qui fait un usage abondant des africanismes sans jamais les signaler ni s'«abriter» derrière les guillemets.

« On a le sentiment que le poids de la norme, les réflexes scolaires brident encore la liberté de bien des écrivains. Négrifier le français par l'inclusion d'africanismes reste une entreprise ambiguë. » (Blachère, 1993 : 146).

La surabondance de ces marques d'indexation chez N. M. peut être la marque d'une insécurité linguistique, ou du moins d'une conscience de ne pas être dans la norme. Il faut rappeler la scolarité interrompue de N. M. mais également le fait que son ouvrage a été publié avec l'aide du Ministère français de la Coopération et du Développement et le Centre Culturel Français de Libreville. Cela tient donc à la position énonciative complexe (signalée en introduction) de N. M., passeur entre deux «communautés discursives» : celle des lecteurs librevillois et celle plus large des lecteurs francophones. Comme l'indique J. Authier Revuz (1995 : 223) :

« C'est toute sortie du "entre soi", de l'un, de l'homogène, que détermine (...) toute communauté discursive vécue par ses membres comme le lieu où se partage un même discours (...) qui suscite des formes de non-coïncidence interlocutive, disant le contact avec l'extérieur, et l'irruption de cet hétérogène dans le discours un, interne à la communauté, dont il vient altérer la transparence. »

Les mots que N. M. signale sont tous des mots non standard (ou dont le sens est non standard), mots appartenant à la communauté discursive librevilloise. Les formes de ce « signalement » sont multiples, ils vont de la simple indexation par mise entre guillemets, à la traduction du terme signalé, et aux notes en bas de page, en passant par une glose accompagnant l'indexation et indiquant l'appartenance du mot à un espace discursif spécifique. L'indexation des mots oscille en fait entre didactisme et connivence : simple clin d'œil au lecteur ou volonté d'apporter un savoir à travers l'utilisation et l'explication de mots spécifiques, qui sont ceux de la réalité décrite.

Le tableau de la page suivante propose une liste exhaustive des différents lexèmes indexés dans le texte. Ces mots indexés sont majoritairement des mots argotiques, dont certains ne sont pas spécifiquement gabonais. Les autres sont des termes courants à l'oral au Gabon. Cinq termes semblent propres à Ndong Mbeng. La partition termes courants / termes argotiques n'est repérable que pour un lecteur gabonais (ou muni de l'*Inventaire des particularités lexicales gabonaises...* !), même si elle est parfois explicitée dans le texte (voir ci-dessous). Pour le lecteur hexagonal, le niveau de langue se construit donc en contexte, s'il n'est pas au fait de la réalité sociolinguistique librevilloise.

Formellement, on peut distinguer plusieurs cas d'indexation.

(1) *Le narrateur indexe le mot en le plaçant entre guillemets, sans autre commentaire, et sans signaler à quel espace discursif il le rapporte.*

Le traitement du mot *frères* est particulièrement intéressant. La mise entre guillemets de ce mot renvoie à l'espace discursif librevillois (gabonais, voire commun à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale francophone), il désigne « tout homme de la même génération avec qui on se sent des liens communs » (IFA, 1988 : 156), il est dans le texte, et avec une connotation ironique que signale justement la mise entre guillemets, le terme consacré pour désigner les immigrants originaires d'autres pays d'Afrique. Il s'agit ici d'une connivence extra-textuelle posée entre le narrateur et le lecteur. Cependant, la réitération de ce mot mis entre guillemets crée également une connivence intra-textuelle. On peut répertorier une douzaine d'occurrences du terme (présent dès l'*incipit*) dans tout le récit.

Venant gonfler ce terme, on trouve quatre occurrences de « très très frères », désignant explicitement, comme je l'ai déjà signalé précédemment, les Equato-Guinéens : on trouve ainsi les syntagmes « très très frères » *équato-guinéens*, ou « très très frères » *dynamiques venus de Guinée équatoriale*. La surqualification par redoublement de l'adverbe est une invention de l'auteur.

Ce terme « frères » est utilisé en collocation avec d'autres termes, également mis entre guillemets, ainsi « chercher la vie » (6 occurrences) et « au pays » (4 occurrences), les guillemets signalant des expressions propres au français de Libreville.

« Les "frères" qui ont traversé forêt et savane pour venir "chercher la vie" à Libreville. » (p. 11).

« Penser en leur envoyant quelque chose et en allant les voir les parents qui sont au village, pour le Gabonais, et "au pays", pour les "Frères" des matitis, venus tous "chercher la vie" au Gabon. » (p. 60).

Lexèmes indexés dans le texte	Particularisme gabonais ¹³	Niveau de langue ¹⁴ et remarques
arranger-arranger	+	usuel, oral
bagne	+ (N. M.)	disponible ¹⁵ – argot urbain, troncation ¹⁶ de <i>bagnole</i> (argot hexagonal)
bédoumerie, bédoumière, bédoume	+	fréquent, familier
balles	+ (N. M.)	argot hexagonal ; extension des domaines d'usage
biboche	+ (N. M.)	suffixation populaire sur l'argot hexagonal <i>bibine</i>
bibove	+	fréquent
blazer	+	argot jeune
bon pour	+	usuel, familier
caisse	-	+
chercher la vie	+	fréquent, oral, jeune
coupé-coupeur	+	usuel oral
coupé-coupé	+	usuel oral
couse	+	oral familier - troncation de <i>cousin</i>
dalle	+	existe en argot hexagonal
daller	+	existe en argot hexagonal
dèche	-	argot hexagonal
douc-douc	+	fréquent, oral, familier
équato	+	usuel, oral, familier
frères	+	courant ; français d'Afrique et pas spécificité gabonaise
Fô Kore Gué	non répertorié	à rapprocher de <i>fokoro</i> , médicament traditionnel
G.10	non répertorié	désigne la Guinée Equatoriale, « dixième province du Gabon »
jenko	+	disponible, argot jeune
libéraux	non répertorié	N. M. l'emploie dans le sens de « qui exerce une profession libérale »
mabouela	+	fréquent, oral, familier
makayas	+	usuel
maloche	+	argot urbain
mamadou	+	argot urbain
man	+	usuel, oral, familier
mandela	+	disponible, argot jeune
map'ans	+	argot jeune
maze	+	argot jeune
métoche	+	argot jeune
Moutoukou shop	non répertorié	à rapprocher de <i>moutouki</i> , « fripe »
payez-comptant	+	disponible
peto	+	argot jeune
popos	+	courant
princesse régamissime	+ (N. M.)	trait idiolectal ?
school	+	argot jeune
schooler	+	argot jeune
sciencer	+	argot jeune
shooze	+/-	argot jeune
sœurs	+	courant ; français d'Afrique et pas spécificité gabonaise
singer	non répertorié	Le mot <i>singer</i> (marque bien connue de machine à coudre), m'a été signalé comme mot pouvant désigner la machine à coudre, de façon métonymique ¹⁷ .
taclar	+	argot urbain
whiti	+	argot jeune
jobage	+	argot urbain
étudianté	non répertorié	dérivation verbale sur base nominale, très productive en Afrique francophone

¹³ D'après Boucher et Lafage, 2000.

Une précision est nécessaire : le livre de Ndong Mbeng a servi de corpus pour l'inventaire des particularités lexicales gabonaises. Les exemples illustrant un usage sont souvent extraits de cet ouvrage. Dans quelques rares cas, un doute existe : s'agit-il d'un lexème partagé, lexicalisé, ou d'un trait de l'idiolecte de Ndong Mbeng, voire d'une création en discours ? Pour cela, j'indique entre parenthèse dans ce tableau les cas où la seule source citée est le livre de Ndong Mbeng.

¹⁴ Toujours d'après Boucher et Lafage, 2000.

¹⁵ Par ce terme, Boucher et Lafage signalent un terme connu mais rarement employé.

¹⁶ La troncation est un phénomène oral argotique courant. Le terme tronqué n'est pas forcément lexicalisé.

¹⁷ Par ailleurs, *singer-singer* est utilisé comme ethnonyme pour désigner les Ghanéens (souvent couturiers ambulants) à Libreville (source : séminaire ENSUP, février 1999).

D'autres mots sont mis entre guillemets sans autre commentaire. Il s'agit de mots propres à la réalité librevilloise, mots d'emploi non standard. Les exemples sont en fait peu nombreux. J'ai repéré six occurrences de ce cas de figure : *une machine* «Singer» (p. 15), *le «bon pour»* et *le «payez-comptant»* (p. 17), *les mauvais traitements que leur «science» les pisses et les sels* (p. 26), «*schooler*» (p. 39), «*bagnes*» (p. 85).

Notons ici que si ces mots subissent un traitement identique, ils n'appartiennent cependant pas à la même variété : le premier mot indexé est un nom de marque (qui par ailleurs a un usage en tant que nom commun à Libreville), les deux qui suivent sont courants (on pourrait parler ici de norme endogène), alors que les trois derniers sont propres à l'argot des jeunes.

La différence entre niveaux de langue et écart par rapport à la norme standard est ici nivelée. On peut émettre l'hypothèse que N. M., exposé par sa scolarisation au français scolaire, perçoit comme non standard des formes aux statuts sociolinguistiques divers, et produit en fait une sorte de surmarquage, révélant d'autant plus son insécurité linguistique (il n'assume pas la norme endogène, traitant de la même façon mots courants et mots argotiques).

Dans tous ces cas, nous avons affaire à une simple indexation, sans commentaire, signalant simplement graphiquement l'hétérogénéité du discours (hétérogénéité du niveau de langue).

(2) *Le narrateur indexe le mot et le rapporte à un locuteur «on», non explicitement défini.*

«*on leur murmure familièrement l'appellation de "G.10".*» (p. 5).

«*qu'on appelle tout courtement "les équatos".*» (p. 11).

«*des hommes, des femmes et des jeunes à qui très vite on a attribué le nom de "haut fonctionnaire de la Soga-chom".*» (p. 58).

Ces mots et expressions sont davantage marqués comme gabonais que les précédents, ils ne se comprennent en effet que dans le cadre géo-socio-historique qui est celui du Gabon : pays de neuf régions, où la Guinée équatoriale voisine peut être perçue, par le nombre de ses émigrés présents sur le sol gabonais, comme dixième région du pays (G.10), pays où les fonctionnaires des différentes sociétés d'Etat (Société gabonaise, qui a donné l'acronyme SOGA....) peuvent vivre dans l'aisance. Cependant, on peut faire la remarque, qu'en l'absence d'autres attestations, les occurrences «G10» et «haut fonctionnaire de la Soga-chom» sont des traits idiolectaux de N. M., jeux de mots plaisants.

De ce fait, l'utilisation du pronom personnel «on» entretient une certaine indétermination quant au responsable du discours.

Un «on» en effet peut être mis à la place d'un «nous». La position vis-à-vis du lecteur-récepteur reste floue, dans la mesure où il peut s'agir aussi bien d'un nous inclusif, si le lecteur est librevillois et se reconnaît dans les mots employés par Mbeng, que d'un nous exclusif, si le lecteur est non librevillois. Dans ce cas, Mbeng signalerait l'intrusion de la formulation non standard en la rapportant à un «on», à interpréter «comme nous disons nous (et pas vous)». Ce rapport flou d'inclusion-exclusion avec son lecteur nous semble caractéristique de la position de passeur de Mbeng. Par ailleurs ici, il fait passer pour discours commun ce qui semble être des créations qui lui sont propres, contribuant ainsi à construire un univers discursif propre à la fiction mais qui se donne comme ayant un référent hors du texte, construisant donc une représentation de l'univers discursif librevillois, dans lequel s'inscrit sa propre inventivité.

(3) *Le narrateur accompagne le mot (indexé ou non entre guillemets) d'une glose métadiscursive indiquant son appartenance à un univers discursif précis, celui des matitis.*

Il peut s'agir d'un mot propre aux *matitis*, mot d'argot, mot non standard ou mot emprunté aux langues locales :

«*le maloche, ainsi l'appelle-t-on dans l'argot des matitis.*» (p. 16).

« Une galère de matiti, la “dèche” ainsi qu'on l'appelle dans les univers en contre plaqué, en planche et en tôle de Libreville. » (p. 42).

Notons ici que le second item est en fait un mot d'argot qui n'a rien de spécifiquement gabonais. Là encore, le signalement que produit N. M. cache la réalité de la diversité de ce qui peut être non standard.

La glose permet également de signaler un mot standard formellement (au plan du signifiant), mais dont le sens est non standard (au plan du signifié). Ce sens est précisé par le commentaire métadiscursif.

« Dans les matitis, on appelle donc le Malien, une profession inventée et exclusivement réservée aux “frères” non seulement maliens mais aussi burkinabés, guinéens, sénégalais et tchadiens. » (p. 16).

(4) *Le narrateur accompagne le mot non standard, ou le mot emprunté, d'une traduction, sous forme de commentaire métadiscursif.*

Par simple juxtaposition d'un commentaire-traduction au mot indexé :

« Ces trois personnes sont des “arranger-arranger”. Une profession inventée et exclusivement réservée aux “frères” ghanéens venus “chercher la vie” à Libreville. » (p. 15).

« Les “arranger-arranger” : des tailleurs, cordonniers et aiguiseurs ambulants. » (p. 15).

« le “Fô Kore Gué”, le médicament de 25 CFA qui guérit tout dans les matitis. » (p. 17).

« Les “mamadou et les makayas” un vieux conte librevillois avec les premiers qui sont les riches et les deuxièmes bien évidemment les pauvres. » (p. 124).

« la “princesse régamissime” alias le régab des Gabonais, Regab, alias la Pils, alias la biboche, c'est la bière. La bibine nationale. En deuxième position on retrouve le whisky black alias le mandela. » (p. 110).

(5) *Le narrateur utilise les notes en bas de page.*

Le choix du traitement avec notes en bas de page a un caractère particulièrement didactique. On trouve 32 notes en bas de page dans tout le texte. Cinq apportent des informations sur des réalités librevilloises, toutes les autres indexent l'insertion d'un mot non standard. Onze concernent des mots d'une variété de français populaire de Libreville, quinze des mots d'une variété argotique des jeunes de Libreville.

Les notes en bas de page proposent une traduction :

- *petit mabouela* (1)

(1) *petit vin* (p. 31) (plus loin le même terme est à nouveau indexé, sans traduction, par une simple mise entre guillemets : *petit* « *mabouela* »).

- *douc-douc* (1)

(1) *petit couteau* (p. 46).

- *libéraux* (1)

(1) *ayant une profession libérale* (p. 58).

Dans un cas, il précise la langue d'emprunt :

- *le bar ou bibove* (1)

(1) *on dort où ? en dialecte fang* (p. 29). Dans cet exemple, est juxtaposé au mot standard le mot spécifique à Libreville dans le texte, et proposée une traduction en notes en bas de page.

Dans le chapitre IV, intitulé « Des jeunes sans avenir », N. M. utilise (adaptant son registre de langue à son propos) l'argot des jeunes, dont il donne systématiquement la traduction en

français standard, en notes en bas de page, parfois jusqu'à surcharge du texte, induisant des phénomènes de double lecture – lecture fictionnelle doublée d'une lecture métalinguistique – où la lecture métalinguistique tend à l'emporter. Par exemple :

« (...) *les poches pleines de balles (1) et se faisant déposer au lycée à bord de très belle caisse (2) conduite par le chauffeur. Pendant que lui, pas du tout à la mode traînait une vieille paire de shooze (3) qui lui avait été offerte par son vieux couse (4) Rambo qui reste quelque part dans les map'ans (5) de Cocotiers (...)*

(1) *argent*

(2) *voiture*

(3) *chaussures*

(4) *cousin*

(5) *diminutif de matiti* » (p. 35)

Comme je l'ai déjà signalé (voir tableau récapitulatif), on peut considérer que seul le dernier mot est proprement librevillois, les deux premiers étant de l'argot « standard », le quatrième une troncation assez courante d'un mot standard. Par ailleurs, on peut faire la remarque que l'usage non standard du verbe « rester » pour habiter, vivre... n'est pas ici indexé. Le texte construit bien sa propre représentation de l'écart linguistique, de la variation, tout n'est pas perçu ou donné à voir comme hétérogène.

Le marquage dans le texte des mots non standard est donc extrêmement présent. S'il révèle, de la part de N. M. une position difficile vis-à-vis de la langue (la difficulté de faire passer la langue orale à l'écrit), il a aussi une fonction documentaire. L'insertion de mots non standard en effet crée un effet de réel. Ces mots font « couleur locale ». Au-delà de cet aspect pittoresque, l'utilisation de ces mots contribue à l'entreprise de dévoilement de N. M. : il donne à entendre la langue même des *matitis*, les mots donc qui donnent à voir la réalité des *matitis*¹⁸. Les mots indexés par N. M. sont soit des mots renvoyant à des réalités matérielles de la vie quotidienne librevilloise (*mabouela, bibove, douc-douc, popo...*), soit des mots attribués à un groupe faisant partie de la communauté sociale librevilloise, en l'occurrence les jeunes (chapitre IV, cf. *supra*) et les femmes (chapitre VI) : il s'agit alors de faire entendre les mots qu'utilisent ceux dont il est question. Dès lors, l'indexation et la traduction de ces mots participent d'une entreprise didactique documentaire : l'auteur rend son texte transparent à un lecteur qui n'a pas dans son répertoire linguistique ces mots ou expressions. Se dessine alors une figure de lecteur locuteur de « français standard ».

Par ailleurs, l'insertion de mots issus d'autres discours et leur indexation participent également d'une entreprise critique.

Cette critique fonctionne essentiellement sur le mode de l'ironie et de l'humour. Nous en avons déjà vu des exemples. Le discours autre est convoqué pour être repoussé. Ainsi dans les exemples qui vont suivre le mot mis en cause est simplement indexé entre guillemets et accompagné d'un adjectif « fameux / fameuse » qui modalise ironiquement le mot indexé :

« *Eux qui valent beaucoup plus sont au chômage et on continue toujours à leur parler de cette fameuse "saturation de l'administration".* » (p. 67, à propos des chômeurs diplômés).

Le procédé ironique de mise à distance d'un syntagme non assumé par l'énonciateur permet ici une critique du régime politique qui place des incompetents dans l'administration.

¹⁸ Comme l'indique Benveniste, à propos du rapport entre les signes et le monde : « *Pour le sujet parlant il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il est cette réalité (nomen omen, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.)* » (Benveniste, 1966 : 52).

« Elles sortent du *matiti* pour aller chercher un mari, un mari sérieux, une denrée qui malheureusement devient extrêmement rare sous un ciel envahi par la fameuse "émancipation de la femme". » (p. 80).

Dans cet exemple, l'ironie met en doute la réalité de ce que recouvre le syntagme « émancipation de la femme », et met en doute sa réalité comme progrès pour la femme gabonaise.

Procédé contraire, des mots et discours peuvent être signalés au fil du texte comme issus de discours autres, mais convoqués à l'appui du propos de l'énonciateur. C'est le cas des différents propos collectés dans le dernier chapitre (« *Cri et pleur de matiti* », pp. 116-125), chapitre qui sort de la description de l'univers des *matitis* pour faire une critique sociale des inégalités de la capitale gabonaise.

« Les *matitis* (...) Ce sont eux le bas social et là-bas de l'autre côté des *matitis*, les beaux quartiers, ce sont eux le haut social, le sommet social. (...) Une façon de vouloir faire comprendre qu'un *matiti* est exactement ce qu'il faut pour mettre en relief les importantes et profondes inégalités sociales que comporte la capitale gabonaise. » (p. 116).

Dans ce chapitre, les voix convoquées sont celles des habitants des *matitis*. Il peut s'agir d'énoncés courts, signalés entre guillemets et rapportés aux locuteurs « *habitants des matitis* » :

« (...) on trouvera les gens des *matitis* (...). Et tous en train de crier et de pleurer "c'est le tribalisme qui m'a brûlé, c'est le tribalisme qui nous a brûlés". » (p. 117 ; leitmotiv repris p. 123 et p. 125).

D'autres discours sont convoqués également comme garants, citations d'autorité : ceux de chanteurs que l'on peut entendre à la radio, discours qui font partie de cet univers discursif et sonore librevillois :

« On vit des gens chanter, crier à haute voix et dans les hauts milieux "ils se partagent le pouvoir et le butin national en famille, ce sont des tribus, des clans et des tyrans..." (1)

(1) Texte d'une chanson de groupe rap de Libreville. » (p. 123).

La note en bas de page donne une source réelle, extra-textuelle, au discours rapporté inséré dans le texte. Une partie de l'énoncé est ensuite reprise dans le texte :

« "Ce sont des clans" disent aussi ces gens qui chantent à haute voix à la radio et à la télévision. » (p. 123).

L'entreprise documentaire de Ndong Mbeng se construit donc textuellement à la fois dans le jeu polyphonique et dans le jeu de langue

Conclusion

L'intérêt du récit de Ndong Mbeng est multiple. Intérêt littéraire bien sûr et d'abord, parce qu'il crée un univers, par les répétitions et amplifications qui ponctuent le texte et lui donnent son rythme propre, par l'alternance des parcours et portraits, par les différentes voix qui se mêlent, par le travail de la langue. Intérêt sociologique parce qu'il est une peinture de la vie dans les quartiers populaires de Libreville, mais aussi parce qu'il livre des représentations et stéréotypes sur les différentes communautés de Libreville (immigrées ou autochtones). Intérêt linguistique parce qu'il montre une langue travaillée à partir du français populaire de Libreville. Intérêt sociolinguistique parce qu'il laisse voir une énonciation compliquée par une certaine insécurité linguistique.

On a pu le voir à travers la façon dont le texte construit son lecteur, le récit de Ndong Mbeng est avant tout écrit pour les Librevillois (et pour ces Français qui s'intéressent à l'Afrique...), et il est d'ailleurs un texte populaire chez les étudiants librevillois. Il s'inscrit dans une production littéraire engagée et endogène où l'usage de la langue française et des différents discours laisse davantage voir la fracture (sociale, économique, politique) à l'intérieur de la société, gabonaise en l'occurrence, entre élites et milieux populaires, prise en charge ici par un auteur / narrateur à la frontière de ces deux mondes. De quoi renouveler les approches post-coloniales en littérature qui restreignent la question des rapports de force, inscrits dans le texte littéraire africain, à un rapport entre l'ex-colonie et l'ex-métropole.

On peut se demander si ce récit aurait été publié au Gabon sans l'aide du Ministère français de la Coopération et du Développement et du Centre culturel français de Libreville. Il ne s'agit pas que de questions économiques (il existe des maisons d'édition gabonaises). D'une part, ce récit est une critique sociale et politique, dans un pays où la contestation sociale a peu d'espace d'expression. D'autre part, il est « mal écrit », selon des critères normatifs. Il n'est qu'à se rappeler la méfiance de l'accueil africain des romans de Kourouma (avant qu'ils ne deviennent des classiques étudiés dans les collèges de Dakar ou d'Abidjan), dont la langue est autrement maîtrisée que celle de Ndong Mbeng (voir à ce propos Blachère, *op. cit.* : 147-148). On peut dès lors s'interroger sur les réelles possibilités d'émergence d'une littérature strictement endogène, quand perdure, sous une autre forme, la dépendance économique et culturelle vis-à-vis de l'ancienne métropole. La singularité du texte de Ndong Mbeng pose aussi cette question-là.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BISSIRI A., 2001, « Le "français populaire" dans le champ artistique francophone. Les paradoxes d'une existence », dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI-3-4, Paris, EHESS.
- BLACHERE J.C., 1993, *Négritures. Les écrivains d'Afrique Noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
- BOUCHER K. (éd.), 2001, *Le français et ses usages à l'oral et à l'écrit. Dans le sillage de Suzanne Lafage*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- BOUCHER K., LAFAGE S., 2000, *Le lexique français du Gabon : entre tradition et modernité*, Nice, CNRS, *Le français en Afrique*, n° 14.
- DUMONT P., 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- EYEANG E., MAKAYA J.-B., 2001, « Trajectoires sociolinguistiques des migrants équato-guinéens à Libreville », dans *Plurilinguismes*, n° 18, Paris, CERPL.
- IFA, 1988, *Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique Noire*, EDICEF / AUPELF.
- MOUSSIROU-MOUYAMA A., SAMIE T. de, 1996, « La situation sociolinguistique du Gabon », dans Robillard D. de, Beniamino M. (éds.), *Le Français dans l'espace francophone*, t. 2, pp. 603-613.
- MOUSSIROU-MOUYAMA A., 1998, « Norme officielle du français et normes endogènes au Gabon », dans Calvet L.-J. et Moreau M.-L. (éds.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Erudition, pp. 83-91.

- NDONG MBENG H. F., 1992, *Les Matitis. Mes pauvres univers en contre-plaqué, en planche et en tôle...*, Libreville, Editions SEPIA.
- PAGEAUX D. H., 1992, « Francophonie d'Afrique et perspectives comparatistes » dans *Bulletin de liaison et d'information de la société française de littérature générale et comparée*, n° 12.
- PRIGNITZ G., 1996, « Approche des registres de langue dans trois romans burkinabè des années 80 : *Patarbtaale, le fils du pauvre* de G. Damiba, 1990, *Adama ou la force des choses* de P. C. Ilboudo, 1987, *Le miel amer* de J.-B. Somé, 1985, dans *Bulletin du ROFCAN*, n° 10, pp. 93-113.
- PRIGNITZ G., 1999, « Les limites de la transposition en français d'un univers culturel africain à partir d'un roman burkinabè, *L'Epave d'Absouya* », dans Albert Ch. (dir.), *Francophonie et identité culturelles. Actes du colloque international « Francophonie et identité culturelles »*, Pau, 25-27 mai 1998, Paris, Karthala, pp. 147-164.
- PRIGNITZ G., 2001a, « La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié : une représentation de la situation sociolinguistique du Burkina Faso » dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, 163-164, XLI-3-4, Paris, EHESS.
- PRIGNITZ G., 2001b, « Transfert et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples du Burkina Faso », Communication au colloque de l'APELA à Montpellier le 27 septembre 2001 *Transposer, traduire, transcrire*.
- PRIGNITZ G., 2001c, « Le problème de la langue cible dans la traduction française de *Sozaboy (Petit minitaire)* de Ken Saro-Wiwa », dans *Regards croisés* (Travaux du Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique noire).
- ROSIER L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories et pratiques*, Paris, Duculot.
- ZABUS C., 1991, *The African Palimpsest : Indigenization of Language in the West African Europhone Novel*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli